Loi 1 Le terrain

Les piquets de coin, plus communément appelés « poteaux de corner », sont-ils obligatoires ?

OUI. Un piquet de coin doit être planté à chacun des quatre angles du terrain. La hampe ne devra pas être pointue et les piquets de coin, d'une hauteur minimum de 1,5 mètre, seront fabriqués dans un matériau ne présentant aucun danger en cas de rupture. Le fanion de couleur vive (rouge, jaune, voire phosphorescent pour les matches joués en nocturne), aura des dimensions de 45 cm sur 45 cm. Une rencontre ne peut se dérouler sans piquet de coin. Ainsi, la finale de la Coupe du Monde 1974, RFA/ Pays-Bas, a dû être retardé de quelques minutes, l'arbitre ayant constaté que l'on avait omis de poser les piquets de coin sur la pelouse du Stade Olympique de Munich!

Que doit faire l'arbitre, en cours de match, en cas de brouillard, de panne d'éclairage ou de terrain devenu impraticable ?

L'arbitre informera les deux capitaines qu'il arrête momentanément le match, les conditions adéquates n'étant plus réunies pour le bon déroulement de la partie. La durée de l'interruption (ou le cumul des arrêts) ne pourra excéder 45 minutes. Passé ce délai, le match sera définitivement arrêté et l'arbitre adressera un rapport à la commission compétente. Cette dernière décidera de faire rejouer ou non la rencontre.